

NOUVEAU

Le service de vérification des **avis d'impôt sur le revenu** évolue sur **impots.gouv.fr**

Depuis avril 2023, il est possible de vérifier :

- l'intégrité de l'avis grâce au code barre 2D-Doc présent sur le document.
- qu'il s'agit de l'avis correspondant à la dernière situation de l'utilisateur

ÉTAPE 1

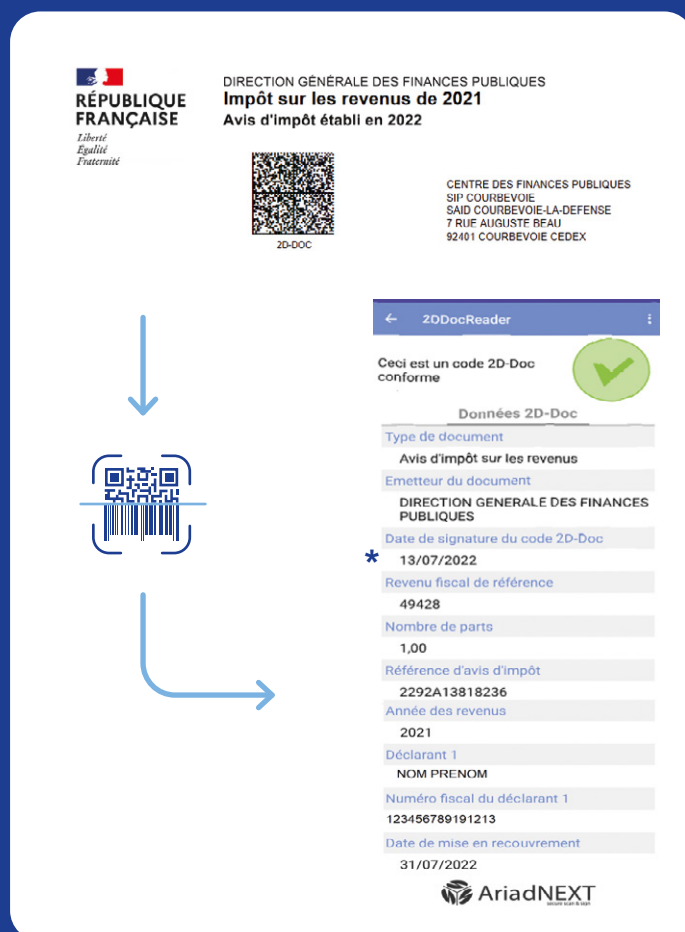
Comment s'assurer de l'intégrité de l'avis d'impôt ?

Un code 2D-Doc est présent sur les avis d'impôt sur le revenu et sur les avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus (ASDIR, document produit à l'issue de la déclaration de revenus en ligne) afin de garantir l'intégrité du document présenté (donc non falsifié).

Ce code doit être lu avec une application pour smartphone dédiée : par exemple, l'application gratuite pour smartphone « 2D-doc reader » (disponible sur IOS, Android ou Google Play).

Sa lecture restitue plusieurs informations qui doivent être présentes sur l'avis permettant de s'assurer « de son intégrité ».

* La « Date de signature du D-Doc » correspond pour les avis d'impôt, à la date de production de celui-ci.



The diagram illustrates the verification process. It starts with a document header from the French Republic, 'DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES', 'Impôt sur les revenus de 2021', and 'Avis d'impôt établi en 2022'. A QR code labeled '2D-DOC' is shown. Below it, a smartphone screen displays the '2DDocReader' app interface. The app shows a green checkmark and the message 'Ceci est un code 2D-Doc conforme'. Below this, it lists 'Données 2D-Doc' with the following details:

- Type de document: Avis d'impôt sur les revenus
- Emetteur du document: DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
- Date de signature du code 2D-Doc: 13/07/2022
- Revenu fiscal de référence: 49428
- Nombre de parts: 1,00
- Référence d'avis d'impôt: 2292A13818236
- Année des revenus: 2021
- Déclarant 1: NOM PRENOM
- Numéro fiscal du déclarant 1: 123456789191213
- Date de mise en recouvrement: 31/07/2022

The app is developed by AriadNEXT.

ÉTAPE 2

Comment vérifier qu'il s'agit du dernier avis d'impôt ?

Rendez-vous sur :

impots.gouv.fr > Vérifier un avis d'impôt

Bienvenue sur le service de vérification des avis

Le service permet de vérifier qu'il s'agit du dernier avis d'impôt sur les revenus.

Accès au service de vérification

Saisissez les identifiants

Numéro fiscal*

Référence de l'avis*

*données obligatoires

Valider



A l'aide du service dédié sur le site impots.gouv.fr, en saisissant le numéro fiscal et la référence de l'avis.

Bienvenue sur le service de vérification des avis

Vérification de conformité



La référence de l'avis qui a été saisie correspond à celle du dernier avis connu pour cet usager, pour le millésime concerné

→ Vous pouvez vérifier l'intégrité de l'avis à l'aide du code 2D-Doc présent sur celui-ci

[Retour à l'étape précédente](#)



L'AVIS EST CONFORME

Il s'agit de la référence du dernier avis connu pour cet usager

Bienvenue sur le service de vérification des avis

Vérification de conformité



La référence de l'avis qui a été saisie ne correspond pas à celle du dernier avis connu pour cet usager, pour le millésime concerné

[Retour à l'étape précédente](#)



L'AVIS EST NON CONFORME

Il ne s'agit pas de la dernière situation connue pour cet usager

Retrouvez la DGFIP sur



Direction générale des Finances publiques - Mars 2023